

Le chemin des écoliers



Vue sur Saint-Chamond et les monts du Lyonnais depuis Charmaux (G Chorgnon Parc du Pilat)



*Vue sur la vallée du Gier et le Crêt de l'Oeillon.
A l'Héritarie (ancienne école publique à classe unique qui fonctionna jusqu'en 1923).*

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 11.0 km

Dénivelé positif : 494 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

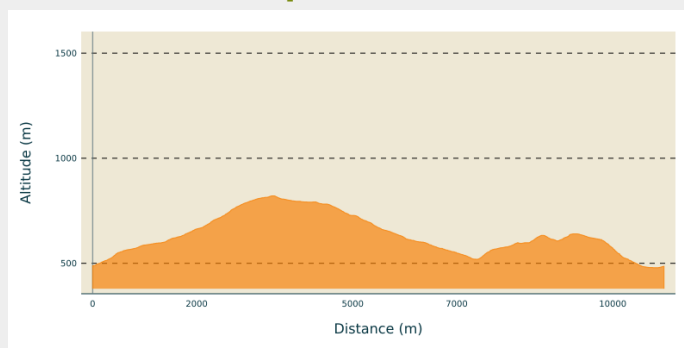
Itinéraire

Départ : Parking de Saint-Martin-en-Coailleux

Arrivée : Parking de Saint-Martin-en-Coailleux

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 479 m Altitude max 821 m

En sortant du parking prendre à gauche et 30m plus loin, quitter la route et monter le chemin d'en face. Plus loin, remarquer la croix des Pestiférés qui a été dressée sans doute au milieu des sépultures des victimes de la peste. A la patte d'oie, prendre à gauche pour continuer sur le sentier n°8. Peu après, traverser une petite route qui longe sur une 200m la route de Chavanol pour monter à droite. 1.5 km plus loin, au panneau Parc du Pilat, tourner à gauche, direction Chavanol. Vue sur la vallée du Gier et le Crêt de l'Oeillon. A Chavanol (alt; 785m), traverser la route, continuer le chemin d'en face, puis prendre le chemin à gauche qui descend jusqu'à l'Héritarie (ancienne école publique à classe unique qui fonctionna jusqu'en 1923). Juste avant ce hameau, tourner à gauche pour atteindre Pizay. Passer devant la croix datant de 1629, suivre la route jusqu'aux Sagnolles. A l'entrée du hameau, prendre à gauche et poursuivre en forêt puis en lisière de forêt sur 700m. Descendre à droite puis remonter. Traverser la route de Chavanol. 700m plus loin, une jonction a lieu avec le sentier n°9. Descendre jusqu'à la Ravacholière où l'on tourne à gauche pour rejoindre Saint-Martin-en-Coailleux.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.